

Nicolas Chenaux et la Révolution de 1781, à Fribourg [suite]

Autor(en): **Castella, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 18

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *La révolution de Chenaux (suite). — Bilan géographique et historique de 1909 (suite et fin). — La nouvelle loi fédérale sur les Poids et Mesures. — Lettre ouverte. — La méthode de concentration. — Cher petit ange (poésie). — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis.*

NICOLAS CHENAUX

ET

LA RÉVOLUTION DE 1781, A FRIBOURG

II. La Révolution de Chenaux.

(Suite)

Le mouvement partit du village de La Tour-de-Trême et fut dirigé par Pierre-Nicolas Chenaux, né en 1740 et depuis 1761, aide-major du régiment de Gruyères. Voici en quels termes parle de lui François-Ignace de Castella, le patricien déjà nommé : « Pierre-Nicolas Chenaux, l'auteur de ces

troubles, était d'une ancienne famille distinguée, dans son endroit, par sa probité, ses biens très considérables et la première place que son père y occupait. Il appartenait à de fort honnêtes gens qui ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation. Tout ce qu'on peut leur reprocher est qu'on l'a trop flatté, dans son bas-âge, et qu'on a eu trop de complaisance pour lui. Il avait de l'esprit, une biendissance naturelle et, avec peu d'étude solide, beaucoup de lecture; sa conduite a constamment prouvé qu'il manquait de jugement, car en peu d'années, il dissipa un patrimoine qui aurait pu le faire vivre fort honorablement à son aise et élever sa famille, assez nombreuse, selon sa condition. Ayant beaucoup plaidé, tant contre des externes que contre sa propre famille et son bon père même, il s'avisa de faire chercher des trésors et fouiller à ce sujet jusque dans les entrailles de la terre, dans l'idée de réparer ses affaires et ses finances délabrées. Il fit creuser à grands frais, bien avant dans la montagne, sur les indices les plus légers, une mine de sel prétendue que l'on ne trouva point; il entreprit des commerces de grains et de blés, le tout à pure perte et, enfin, il fit élever des mulets dans divers districts du canton, pour les vendre aux Valaisans, Savoyards, Piémontais, Dauphinois. Cette dernière entreprise ne l'enrichit pas plus que les précédentes, mais elle lui donna, dit-on, la facilité et l'occasion de semer et répandre, de quartier en quartier, l'esprit de murmures, de plaintes, de mécontentement contre le gouvernement de LL. EE., enfin, de prêcher assez ouvertement, dans les lieux où il faisait élever ou nourrir ses ânes et ses mulets, de prêcher, dis-je, sa criminelle et séditeuse croisade, si j'ose me servir de ce terme, contre son propre souverain. Il le faisait d'une manière si pathétique et si touchante, que les vieilles femmes attendries et touchées de ses exhortations versaient des larmes en abondance et regardaient ce nouveau missionnaire de révolte comme le libérateur futur de la patrie ¹. » Ce jugement est exact. Le Gruérien est plus sensible que les autres Fribourgeois aux belles paroles pleines d'enthousiasme. Il a le sang plus chaud, le geste plus prompt que ses compatriotes de

¹ *Chronique scandaleuse*, dans *Archives de la Société d'histoire*. T. VI, liv. 3, pp. 417-418.

la plaine; il aime ses héros populaires et s'est toujours plu à les opposer aux gouvernants de Fribourg. Par tradition historique, il aime à montrer son indépendance; l'ardeur belliqueuse des souverains féodaux de Gruyères n'est pas éteinte en lui et ses montagnes, que l'ennemi n'a jamais forcées, ajoutent encore à sa joyeuse fierté. La parole éloquente de cet homme à l'imposante stature, brave et fort devait trouver un prompt écho dans son âme impressionnable et vibrante. Car Nicolas Chenaux est le type du héros populaire; il était grand et beau; le regard jaillissait, hardi et perçant, de ses yeux noirs; la barbe noire encadrait un visage aux traits réguliers et bien accusés. Il « parlait franc », lit-on dans le signalement que donnaient Leurs Excellences. On comprend, dès lors, le prestige qu'il exerça bien vite sur les gens qu'il voyait tous les jours.

Chenaux recruta d'abord un groupe d'adhérents dont il fit son état-major. C'étaient l'avocat Castella, de Gruyères; Jean Murist, aide-major; Henri Rossier, d'Ecuvillens; Raceaud, de Saint-Aubin; Pierre Chappuis, de Magnedens. Chenaux était le véritable promoteur, l'âme du mouvement; il savait attirer les gens à sa cause et leur donner la foi dans le succès. Ainsi lorsque Raceaud lui amena Rossier, Chenaux salua ce dernier par ces mots : « Tu es aussi un des nôtres ! » « Oui, répondit Rossier, mais je voudrais savoir ce que vous allez entreprendre. » « Nous voulons, répliqua Chenaux, rétablir les anciens droits du peuple; nous avons les titres en mains. » « Et quels sont ces titres ? » demande encore Rossier. « Nous avons, affirma Chenaux avec un grand calme, une lettre du duc de Zæhringen que Raceaud fait traduire en français. Puis, nous possédons une charte du duc Amédée de Savoie, une autre du duc d'Autriche, une de l'Empereur et une autre enfin du Pape Pie IV... ou Pie V ! » « Ne court-on pas un danger, objecta prudemment Rossier, si l'on représente aux autorités qu'on nous a pris nos libertés ? » « Assurément non, reprit vivement Chenaux, *c'est à moi seul que cela pourrait être dangereux.* » Sur ces paroles, il invita Rossier à se trouver au cabaret de l'*Epée couronnée*¹, à Bulle, le dimanche sui-

¹ Actuellement : « Hôtel du Cheval blanc ». On voit encore la vieille enseigne; la pointe de l'épée est dirigée vers Fribourg.

vant. Et lors de cette deuxième entrevue, il répéta aux plus hésitants : *Nul autre que moi seul ne risque sa tête.* Castella, au contraire, plus fougueux et plus emphatique, se dépensait en tirades générales et parlait à tout propos des droits du peuple ; mais il en imposait par ses connaissances juridiques. Au moment du danger, il perdit la tête, se crut perdu et s'enfuit. Tous ces chefs se réunirent à Bulle, à l'*Epée couronnée*, à la fin du mois d'avril 1781 ; le plan suivant fut arrêté. Les conjurés se rendraient isolément ou par petits groupes à Fribourg pour la foire du mois de mai, sans autres armes que leur bâton. A midi, l'on se réunirait sur la place du Tilleul et les conjurés se reconnaîtraient en croisant des deux mains le premier bouton et la boutonnière de l'habit. Puis, un groupe se rendrait à l'Arsenal¹, sous prétexte d'acheter de la poudre ; en cas de refus, on enfoncerait les portes au moyen d'une pièce de bois entrée le matin même à Fribourg comme pour une vente. L'Arsenal une fois occupé, on s'armerait et un coup de canon donnerait le signal à tous les mécontents. Immédiatement après, les insurgés s'empareraient de l'Hôtel-de-Ville, de la Chancellerie, des portes de la ville, de la maison de l'avoyer, des corps de garde et du sceau de la République. Messieurs du Conseil et les bannerets seraient arrêtés, le gouvernement aboli et aussitôt remplacé. Enfin, au besoin, pour empêcher l'effusion du sang, on placerait devant les insurgés les femmes et les enfants des familles patriciennes.

Or, tandis que les mécontents attendaient le 3 mai, jour de la foire où devait éclater la révolte, le gouvernement était sur ses gardes. Leurs Excellences n'ignoraient pas les plaintes qui grondaient ; et pour parer à toute éventualité, une commission secrète fut nommée afin de surveiller de plus près encore les moindres actes, les paroles mêmes des sujets. Cette commission était composée des conseillers Odet, Montenach, de Maillardoz, de Castella et de quelques autres Secrets. Le 30 avril, ils se rendirent au Grand Conseil et annoncèrent qu'ils avaient reçu un avis de la plus haute importance. M. Schaller, bailli de Gruyères, leur avait écrit qu'un homme du pays avait formellement indiqué la pré-

¹ L'Arsenal se trouvait alors dans la tour qui fait face au bâtiment actuel de l'Orphelinat.

paration d'un complot. Les conjurés avaient sollicité cet homme — dont le nom est resté inconnu parce que les rapports officiels ne l'ont point transmis — de descendre à Fribourg le 3 mai. Avec beaucoup de sang-froid, le gouvernement se décida à une action rapide, ordonna l'arrestation de Chenaux et renforça la garde de la ville en mettant de piquet 320 hommes. Le soir même du 30 avril, un détachement de la garde partit pour Bulle afin d'arrêter Chenaux; mais celui-ci, averti à temps, s'était mis en lieu sûr et la garde, composée de quelques hommes seulement, n'osa pas continuer sa route. Cependant, les rapports arrivaient toujours plus inquiétants aux membres de la commission secrète; le 1^{er} mai, le gouvernement décida de demander des renforts à Berne. François-Ignace de Castella — le chroniqueur dont nous parlions plus haut — se rendit à Berne à toute bride; les patriciens bernois firent aussitôt partir une compagnie de grenadiers et un détachement de dragons sous les ordres du colonel Bonod de Froideville qui arrivèrent à Fribourg le lendemain matin. La garnison de la place se trouvait ainsi forte de 1,500 à 1,600 hommes.

Un amusant épisode se place ici qui montre bien le caractère de Chenaux. Un sous-officier de la garde s'était rendu à Gruyères, porteur d'ordres pour le bailli. Chenaux l'arrêta, le fouilla et découvrit une missive qui mettait sa tête à prix; cent louis étaient promis à celui qui le livrerait mort ou vif. Chenaux s'écria plein d'ironie: « Quoi! seulement cent louis? On m'avait dit six mille écus bons! Je les vauz bien. J'irai moi-même à Fribourg! » Et il déchira le signalement, mais il remit à l'estafette, en lui laissant continuer sa route, les autres dépêches officielles au sceau de l'Etat. Tels étaient l'humour et la crânerie du chef gruérien.

Le plan des conjurés était devenu impossible à réaliser; Chenaux résolut de recourir à la force et se rendit à Posieux le 2 mai avec une centaine d'hommes déterminés. Il s'y établit solidement, réquisitionna des chevaux pour servir à ses éclaireurs et plaça des postes du côté de Fribourg. Il voulait attendre là le reste des insurgés pour marcher avec eux sur la capitale. Sur ces entrefaites, Dom Biemann, curé d'Ecuvillens, se rendit à Fribourg et raconta ce qu'il savait du rassemblement de Posieux; il tenait plusieurs renseignements de Rossier, lieutenant de Chenaux, qui était venu lui

dire son inquiétude. Le Curé se rendit chez M. Odet, membre du gouvernement, qui lui promit que tous les insurgés auraient la vie sauve — à l'exception de Chenaux — s'ils déposaient les armes et se rendaient le surlendemain à Fribourg, devant l'Hôtel-de-Ville, afin d'implorer leur pardon. Dans l'espoir d'éviter une lutte qui pouvait être terrible, le Curé se rendit à Posieux afin d'amener Chenaux à composition. Mais, bien vite, le prêtre s'aperçut que Chenaux était décidé à aller jusqu'au bout; aussi n'eut-il plus qu'une pensée : gagner du temps afin de diminuer les chances de réussite des insurgés. Comme il allait arriver à Posieux, les sentinelles l'arrêtèrent et le conduisirent devant leur chef. Dom Biemann essaya de représenter aux assistants les dangers d'une telle entreprise et ses suites terribles. Chenaux lui répondit d'un air dédaigneux et colère : *que la danse était commencée, qu'il fallait la finir*; et d'autres ajoutaient : *Nous agirons en désespérés, nous n'avons rien à perdre que notre vie; d'ailleurs nous nous f...ons bien d'eux, nous sommes plus forts qu'eux. Ce sera une gloire pour nous de périr pourvu qu'il saute quelque perruque en l'air.*

Un peu plus tard dans la soirée, Chenaux se décida toutefois à tenter un dernier effort auprès du gouvernement; sur la proposition du Curé, il écrivit une lettre pour demander un sauf-conduit qui l'autorisât à se rendre à Fribourg présenter les doléances des paysans; il chargea le Curé de porter la lettre à M. Odet. La lettre donnait un délai de deux jours au gouvernement pour recevoir les plaintes des populations, l'assurait des intentions pacifiques des gens réunis à Posieux, mais montrait bien la résolution « à faire face ¹ ». Pendant ce temps, les émissaires parcouraient le pays en pressant les campagnards de s'armer et d'accourir à Posieux ². Mais le gouvernement était prêt à repousser toute attaque; le 4 mai, du reste, arrivèrent à Fribourg les délégués des gouvernements de Berne, Soleure et Lucerne

¹ V. cette lettre dans *Archives de la Société d'histoire*. T. IV, 2^{me} liv., p. 380-381, 1888. — Documents inédits sur l'aff. Chenaux publiés par M. l'abbé GREMAUD.

² V. au même endroit le rapport du bailli de Bulle, p. 381-385.

qui annoncèrent que ces Etats tenaient leurs troupes prêtes à marcher au premier signal et arrêteraient les insurgés s'ils passaient la frontière.

(A suivre.)

Dr G. CASTELLA.

Bilan géographique et historique

DE L'ANNÉE 1909

(Suite et fin)

OCÉANIE

Australie. — Toute la partie occidentale du Queensland serait inhabitable sans les nombreux puits artésiens forés de toutes parts. Quelques-uns de ces puits ont une grande profondeur, jusqu'à 2,500 mètres ; il arrive que l'eau est saumâtre et même bouillante. Celui de Roma laisse échapper un gaz qui s'enflamma en février dernier ; il s'éleva une colonne de feu de 30 mètres de hauteur produisant, la nuit, un effet magique.

Les lapins australiens sont toujours nombreux. L'Australie vient d'envoyer à Tilbury une cargaison de 750,000 lapins frigorifiés, et le « Dorset » est en route avec 60,000 caisses contenant chacune 24 lapins, soit un total de 1,440,000 bêtes gelées et, de cette façon, bien préparées pour les consommateurs londoniens. En gens avisés, les Australiens savent tirer le bien du mal.

Samoa, colonie allemande. Des troubles ont aussi éclaté à Opia. Il a fallu le concours de plusieurs canonnières pour rétablir l'ordre et protéger les blancs.

Les **Iles Philippines** se révèlent riches en fer, cuivre, plomb, houille, pétrole, soufre et métaux précieux. Dans presque toutes les îles, les indigènes exploitent de l'or, mais avec des moyens trop primitifs pour un résultat fructueux.

Les Anglais au Pôle Sud. — En mars 1909, six mois avant qu'on ne parlât du Pôle Nord, le bruit se répandit que le Pôle Sud était découvert par l'expédition anglaise du lieutenant de marine Shakleton.

En effet, cet officier, né en Irlande, avait été le compagnon du capitaine Scott dans sa belle expédition de 1908, qui parvint à 82°17' de latitude. Jaloux de reprendre cette route vers le